

Maire

En élection

Conseillères et conseillers

Siège no 1 Gilles Ouellet

Siège no 2 Claudine Lévesque

Siège no 3 Stéphanie Bard

Siège no 4 Marc-André Lavoie

Siège no 5 Laura Lévesque

Siège no 6 Catherine Michaud

Employés(es) municipaux

Sylvie Dionne Directrice gén. et greffière-trés.

Micheline Lavoie Greffière-trésorière adjointe

Poste vacant Agente de développement

> Daniel Lizotte Tommy Sylvain Travaux publics

Jean-Pierre Lévesque Station d'épuration

Courriel
info@stgabrielkam.ca
Site Internet
www.saintgabriellalemant.qc.ca
Téléphone / fax
418-852-2801 / 418-852-3390

Suivez-nous sur



HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi

8 h 30 à 12 h 00 13 h 00 à 16 h 30

Vendredi

8 h 30 à 12 h sur rendez-vous seulement

Le Gabriellois



Toute l'information dont vous avez besoin se retrouve dans les pages 3 à 7.

Pour un supplément d'information, contactez-nous.

Mot de l'agente de développement

Au cours des trois dernières années, j'ai eu la chance de contribuer à l'amélioration du milieu de vie de la municipalité et j'y ai mis mon 100 %.

De nouvelles opportunités s'offrent à moi et j'ai choisi de quitter mes fonctions.

Merci de votre confiance et de vos bons mots au cours de ces années. Vous garderez toujours une place dans mon cœur.

Marie-Claude Lavoie



ACTIVITÉS À VENIR EN NOVEMBRE

<u>Le 15 novembre — Souper spaghetti servi par les élus(es)</u> <u>et M. Mathieu Rivest, député de la Côte-du-Sud,</u> suivi d'une soirée dansante avec Yanick Lavoie



17 h : Souper spaghetti, incluant pain, fromage, dessert et breuvage chaud Coût : 15 \$ adultes / 8 \$ enfants de 6 à 12 ans / gratuit 5 ans et moins Les profits du souper serviront à l'entretien du terrain de jeux de l'école Réservation : Danny 418-852-2001, Claudine 581-993-0587 et bureau municipal

19 h : Soirée dansante avec Yanick Lavoie

Entrée gratuite

<u>Le 14 novembre, 9 h 30 — Confé-</u> <u>rence de la Fondation André-Côté</u>

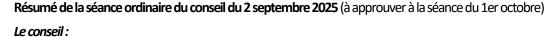
Voir page 10 pour les détails





Résumé de la séance ordinaire du conseil du 5 août 2025 (à approuver à la séance du 2 septembre) Le conseil :

- A approuvé le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er juillet 2025.
- A approuvé la liste des comptes à payer du mois de juillet 2025, pour un montant total de 122 917,16 \$.
- A retenu la demande de don du Centre-Femmes La Passerelle pour un montant de 50\$.
- La directrice générale a déposé les états comparatifs au 30 juin 2025.
- A déposé la version 1 de la TECQ 2024-2028 et s'est engagé à informer le MAMH de toute modification qui sera apportée à la programme des travaux.
- A autorisé une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale pour la réfection et le remplacement de ponceaux sur les avenues de la Rivière et des Érables.
- A accepté la soumission de Bouchard Service-Conseil pour le dépôt d'une demande de subvention au PAVL pour le projet de réfection et de remplacement de ponceaux sur les avenues de la Rivière et des Érables, au montant de 840 \$, plus tx.
- A déposé un avis de motion pour le projet de règlement no 47-25 relatif à l'encadrement des mises à l'eau et au lavage obligatoire des embarcations et des accessoires de navigation, de sports et de toutes activités nautiques sur le territoire de la municipalité.
- A accepté la demande de soutien financier de l'Association des propriétaires du Lac-St-Pierre pour un montant de 2 600 \$.
- A accepté l'offre de service de la FQM, sur la base d'une banque de temps de l'ordre de 8 000 \$, en accompagnement en lien au préavis d'attestation d'assainissement municipal des eaux usées.
- A adopté une résolution d'appui pour l'organisme Communo-Vet, services vétérinaires, dans sa démarche de recherche de partenaires financiers afin d'atteindre leur objectif d'augmenter les services offerts à notre communauté et d'offrir une meilleure accessibilité aux soins vétérinaires.



- A approuvé le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2025.
- A accepté la lettre de démission de l'agente de développement, madame Marie-Claude Lavoie.
- A approuvé la liste des comptes à payer du mois d'août 2025, pour un montant total de 120 302,64\$.
- A retenu la demande de don de la Croix-Rouge canadienne/Québec, pour un montant de 50 \$ et la demande d'appui financier de l'Association du cancer de l'Est-du-Québec, pour un montant de 50 \$.
- A autorisé notre adhésion à la Coalition Urgence rurale du Bas-Saint-Laurent, au coût de 100 \$.
- A autorisé l'achat de deux billets pour le bien-cuit du Dr Gaétan Lévesque, au coût de 175 \$ chacun, et que le maire et son épouse y représentent la municipalité.
- A refusé la soumission que nous avons reçu pour la vente de l'ancien camion de la municipalité, au montant de 1 200 \$.
- Va demander l'autoriser au MTQ d'entretenir la route Zacharie-Ouellet pour l'hiver 2025-2026.
- A adopté le Règlement no 47-25 relatif à l'encadrement des mises à l'eau et au lavage obligatoire des embarcations et des accessoires de navigation, de sports et de toutes activités nautiques sur le territoire de la municipalité.
- A désigné la directrice générale à agir comme inspecteur-enquêteur pour l'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens.
- A accepté l'engagement de Me Francis Paradis pour un service juridique afin de régulariser le dossier d'un chien dangereux qui a mordu une citoyenne.

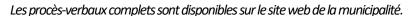


Prochaines séances

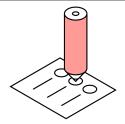
1er octobre 11 novembre

Bienvenue à toutes

et à tous!



Il y aura des élections le 2 novembre prochain (vote par anticipation le 26 octobre) pour le poste suivant



Candidats au siège de maire

Gilles DesRosiers Evans Gagnon Alain D'Anjou

Les candidates et candidats suivants ont été élus(es) par acclamation

Sièges de conseiller/conseillère

Siège 1 : Gilles Ouellet Siège 4 : Marc-André Lavoie Siège 2 : Claudine Lévesque Siège 5 : Laura Lévesque

Siège 3 : Stéphanie Bard Siège 6 : Catherine Michaud



Inscription sur la liste électorale

Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale à la Commission de révision, qui se tiendra le 16 octobre et le 20 octobre (voir tableau suivant) ou en ligne à https://www.electionsquebec.qc.ca/voter/verifier-son-inscription-a-la-liste-electorale.

ATTENTION : a) Aucune correction ne peut se faire sur la liste électorale quand vous venez voter.

b) Si vous n'êtes pas inscrit(e) sur la liste électorale, vous ne pourrez pas voter.

Révision de la liste électorale

16 octobre, de 17 h à 20 h

20 octobre, de 10 h à 13 h

Bureau municipal

12 avenue des Érables

Réception des demandes de vote itinérant

Au plus tard le 20 octobre, 13 h

Remplissez le formulaire en page 8

Réception des votes par correspondance

Au plus tard le 31 octobre, 16 h 30



Vote itinérant (à la maison)

27 octobre, de 13 h à 16 h 30

Vote par anticipation

26 octobre, de 12 h à 20 h Centre communautaire 20 rue Principale

Jour du scrutin

2 novembre, de 10 h à 20 h Centre communautaire 20 rue Principale

Pages 4 et 5 : Guide pour les élections générales municipales, qui inclut les informations suivantes :

Conditions à remplir pour pouvoir voter / Inscription sur la liste électorale / Les options qui s'offrent à vous pour voter

Pages 6 et 7 : Le vote itinérant, qui vous donne les informations suivantes :

Les étapes à suivre si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du vote pour des raisons de santé / Le formulaire à remplir pour voter à votre domicile / Les documents dont vous aurez besoin



LES CONDITIONS SUIVANTES LE JOUR DE L'ÉLECTION: **POUR VOTER, VOUS DEVEZ REMPLIR**











on plus

ou inscrit sur la iste électorale **Être inscrite**

électoraux









VOTRE DOMICILE N'EST PAS SITUÉ DANS LA MUNICIPALITÉ?

Vous pouvez exercer votre droit de vote si vous êtes, par exemple

Propriétaire d'un chalet ou d'une résidence secondaire

Locataire d'un établissement d'entreprise Propriétaire d'un immeuble à logements



VOTE ITINÉRANT

>

d'entreprise situé sur le territoire Être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement de la municipalité depuis au moins 45 jours

> Les copropriétaires d'immeubles et les cooccupants d'établissements d'entreprise doivent désigner qui, parmi eux, sera inscrit sur la liste électorale au moyen d'une procuration. demande écrite à la municipalité avant la fin des travaux de la commission de révision.

Pour que votre nom soit ajouté à la liste électorale, vous devez transmettre une

POUR VOTER

en présentant l'un des documents suivants : Vous devez établir votre identité

Carte d'assurance maladie du Québec

vote est là pour vous aider. Vous pouvez accessibles. Le personnel du bureau de demander la trousse d'accessibilité, qui contient plusieurs outils. Une personne

La plupart des lieux de vote sont

BESOIN D'ASSISTANCE?

peut aussi vous accompagner – une ou

un interprète, par exemple.

- Permis de conduire du Québec
- Passeport canadien
- Certificat de statut d'Indien
- Carte d'identité des Forces canadiennes

Le dimanche 2 novembre, les bureaux de vote sont ouverts de $10~h~\dot{a}~20~h$. Votre employeur doit faire en sorte que vous avez au moins quatre heures consécutives pour aller voter.

VOTE LE JOUR DES ÉLECTIONS

>

OPTIONS POUR VOTER

de 12 h à 20 h. Dans certaines municipalités, vous pouvez également le faire le samedi 25 octobre.

VOTE PAR ANTICIPATION

>

Vous pouvez faire une demande pour voter à votre domicile si vous êtes à mobilité réduite ou incapable de vous déplacer pour des raisons de santé.

SUR LA LISTE ÉLECTORALE? **ÊTES-VOUS INSCRIT**

Vous pouvez le vérifier :

- En ligne, sur le site Web d'Élections Québec
- En consultant l'avis d'inscription que vous recevrez par la poste au début de la période électorale
 - En communiquant avec votre présidente ou président d'élection

POUR VOUS INSCRIRE OU

Présentez-vous au bureau de révision aux jours conjointe, votre conjoint ou une personne qui cohabite avec vous peut faire cette démarche et aux heures indiqués sur l'avis d'inscription à votre place. Certaines municipalités acceptent les demandes à distance.

LE JOUR DE L'ÉLECTION.

VOUS NE POURREZ PAS VOUS INSCRIRE NI FAIRE DE CHANGEMENT D'ADRESSE. **DOCUMENTS REQUIS**

POUR MODIFIER VOTRE INSCRIPTION

que vous recevrez par la poste. Un parent, votre

d'adresse, apportez une ou deux pièces justificatives qui, ensemble, indiquent votre nom, votre date de naissance et votre adresse. Vous pouvez apporter, par exemple : Permis de conduire

Pour vous inscrire ou pour effectuer un changement

maladie et une facture Carte d'assurance de téléphone

> et une facture d'électricité Certificat de naissance

FINANCEMENT POLITIQUE

élection générale ou partielle, vous pouvez toutefois verser jusqu'à 200 \$ en dons à chaque candidate Dans les municipalités de moins de 5 000 habitants, il n'y a aucun financement public. Lors d'une et candidat.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS?

Veuillez communiquer avec

ou Madame Micheline Lavoie, secrétaire d'élection Madame Sylvie Dionne, présidente d'élection

au 12, avenue des Érables Saint-Gabriel-Lalemant G0L 3E0

Municipalité de

SAINT-GABRIEL-LALEMANT

Élections générales du 2 novembre 2025 Vous ne pouvez pas vous déplacer pour des raisons de santé?

Votez à votre chambre ou à votre domicile



élections Québec

et vous ne pouvez pas vous déplacer pour des raisons de santé ? Vous êtes dans un établissement de santé reconnu ou vous êtes domicilié sur le territoire de la municipalité

Vous pouvez faire une demande pour voter à votre chambre ou à votre domicile. Vous pouvez également modifier votre inscription à la liste électorale.

POUR VOTER À VOTRE CHAMBRE OU À VOTRE DOMICILE

Vérifiez votre inscription sur la liste électorale

Consultez l'avis d'inscription transmis par la municipalité pour vérifier si vous êtes inscrite ou inscrit sur la liste électorale à l'adresse de l'établissement de santé reconnu¹ ou de votre domicile actuel². Vous pouvez aussi communiquer avec votre présidente ou président d'élection pour le vérifier. Ses coordonnées figurent au verso de ce document.

Faites votre demande

Remplissez le formulaire au verso et faites-le parvenir à votre municipalité.

Pour vous inscrire sur la liste électorale ou pour effectuer un changement d'adresse, vous devez joindre à votre demande une photocopie de deux documents qui contiennent:

- 1 Votre nom et votre date de naissance
- (certificat de naissance, carte d'assurance maladie, passeport, etc.);
- 2 Votre nom et l'adresse de l'établissement de santé reconnu ou de votre domicile (attestation du centre, permis de conduire, facture de téléphone ou d'électricité, etc.).
- Prenez en note le jour et l'heure de votre rendez-vous

La présidente ou le président d'élection vous confirmera à quel moment les membres du personnel électoral se rendront à votre chambre ou à votre domicile pour vous permettre de voter.

Prenez en note ces renseignements dans la case prévue à cet effet sur la partie détachable de ce document.

- Centre reconnu (centre hospitalier, centre d'hébergement et de soins de longue durée ou centre de réadaptation) ou résidence privée pour aînés au sens de la Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace et de la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les Inuit et les Naskapis.
- La proche aidante ou le proche aidant d'une électrice ou d'un électeur domicilé sur le territoire de la municipalité qui est incapable de se déplacer peut aussi voter au même endroit s'il est inscrit dans la même section de vote que l'électeur.

POUR VOTER, vous devez remplir les conditions suivantes:



Être sur la liste électorale

₹ ₹



Avoir 18 ans ou plus



Avoir la citoyenneté canadienne



Ne pas avoir perdu vos droits électoraux



Avoir votre domicile dans la municipalité et habiter au Québec depuis au moins six mois

FORMULAIRE à transmettre à la municipalité au plus tard le 20 OCTOBRE 2025 A 13H

Prénom	z	Nom (à la naissance)	
Sexe	Date de naissance		Numéro de téléphone
Nom de l'établissement de santé reconnu			
Adresse	2	Municipalité	Code postal
Je demeure à cet endroit depuis le			de façon 🔲 permanente 📋 temporaire
2 POUR VOTER À VOTRE CHAMBRE OU À VOTRE DOMICILE	VOTRE DOMICILE	_	
Important: Si vous n'êtes pas inscrite ou veuillez remplir la	es pas inscrite au inscrit sur la liste électorale à l'adresse de vorte domicile au de l'établisse veuillez remplir la section 3 , ci-dessous, et joindre les documents requis à votre demande.	l'adresse de votre domic dre les documents requis	Important: Si vous n'êtes pas inscrite ou inscrit sur la liste électorale à l'adresse de votre domicile ou de l'établissement de santé reconnu, veuillez remplir la section 3, ci-dessous, et joindre les documents requis à votre demande.
B POUR VOUS INSCRIRE SUR LA LISTE ÉLECTORALE OU POUR MODIFIER VOTRE INSCRIPTION	LECTORALE OU POUR MC	ODIFIER VOTRE INSC	RIPTION
🗌 Je demande que mon nom soit inscrit sur la liste électorale (inscription ou changement d'adresse).	e électorale (inscription ou cha	ngement d'adresse).	
N'oubliez pas de joindre une photocopie de deux documents qui contiennent: 1. Votre nom et votre date de naissance (certificat de naissance, carte d'assurance maladie, certificat de citoyenneté, etc.); 2. Votre nom et l'adresse de l'établissement de santé reconnu ou de votre domicile (attestation du centre, permis de conduire, fact	ux documents qui contiennen It de naissance, carte d'assuranc é reconnu ou de votre domicile (a	nt : :e maladie, certificat de citc ttestation du centre, permis·	N'oubliez pas de joindre une photocopie de deux documents qui contiennent : 1. Votre nom et votre date de naissance (certificat de naissance, carte d'assurance maladie, certificat de citoyenneté, etc.); 2. Votre nom et l'adresse de l'établissement de santé reconnu ou de votre domicile (attestation du centre, permis de conduire, facture de téléphone ou d'électricité, etc.).
Vous devez également fournir l'adresse de votre domicile précédent :	domicile précédent:		
Numéro Rue			Appartement
Municipalité		Code postal	
Je demande que mon nom soit radié de la liste électorale. Je demande que mon inscription sur la liste électorale soit corrigée de la façon suivante :	électorale. torale soit corrigée de la façor	suivante:	
4 SIGNATURE			
Je déclare être une électrice ou un électeur de la municipalité et avoir fourni, à ma connaissance, des renseignements véridiques.	unicipalité et avoir fourni, à mo	a connaissance, des rense	gnements véridiques.
Signature:			Date:

C'EST UN RENDEZ-VOUS!

<u>e</u>
otre domicile
votre
ď
o
chambre ou à va
votre
<i>ا</i> ت،
terez
on sno/
_

MOMENT DE VOTER

devrez établir votre identité en présentant des documents suivants:

- rte d'assurance maladie du Québec;
 - rmis de conduire du Québec;
 - sseport canadien;
- rtificat de statut d'Indien;
- rte d'identité des Forces canadiennes.

ous n'avez pas l'un de ces documents en main:

us devrez déclarer sous serment que vous êtes bien personne inscrite sur la liste électorale.

lus, vous devrez choisir l'une des trois options suivantes :

- re accompagné d'une personne qui devra d'abord établir n identité en présentant l'un des documents ci-dessus, ils attester votre identité sous serment³;
- ssenter deux documents contenant votre nom, dont l'un mporte une photo de vous;
- ésenter deux documents contenant, ensemble, votre nom, tre date de naissance et l'adresse à laquelle vous êtes crite ou inscrit ou celle de votre domicile.

membre du personnel d'un établissement de santé reconnu peut identifier sieurs électeurs.

S AVEZ DES QUESTIONS?

ntenir plus de renseignements, communiquez avec le bureau ésidente ou du président d'élection de votre municipalité : Dionne et Micheline Lavoie Gabriel-Lalemant G0L 3E0 venue des Érables

201 Poste: 418 852-2801

(SM-40.4-VF (25-02)



Chiens qui jappent et qui pleurent

Nous recevons régulièrement des signalements de chiens qui pleurent ou qui jappent sans arrêt, en l'absence ou non du propriétaire. Ce ne sont pas toujours

des gens qui déposent une plainte, mais parfois ce sont des gens qui sont attristés d'entendre des jappements et des pleurs, souvent toute la journée ou toute la nuit. Et devoir fermer ses fenêtres à cause du bruit, ce n'est pas agréable. C'est sûr qu'il y a un règlement concernant les nuisances (article 18.4.3) qui considère que le cri d'un animal est susceptible de troubler la paix et la tranquillité du voisinage. Mais au-delà du règlement, il y a la tristesse de cet animal d'être attaché ou enfermé, sans contact humain.

Si vous avez un chien et ne savez pas comment il se comporte pendant votre absence, qu'il soit à l'intérieur ou à l'extérieur, rendez visite à vos voisins, ils pourront vous informer. Vous pourrez alors trouver une solution et vos voisins seront heureux!

Déneigement du rang 7 et de la route Zacharie-Ouellet

Tout le monde le sait, le chemin menant au rang 7 et à la



route Zacharie-Ouellet appartient au ministère des Transports et de la Mobilité durable et il devrait être fermé l'hiver. Toutefois, pour accommoder les propriétaires de lots à bois, nous déposons chaque année une demande d'intervention auprès du MTQMD qui nous émet un permis pour l'entretien de ce chemin pendant la saison froide. Un service qui rend les propriétaires heureux!

Quand installer son abri tempo?

Pas avant le 15 octobre, tout en respectant les marges de recul.





Pendant des années, les collations à l'école ont été offertes par la Municipalité. Celle-ci a continué pendant près d'un an à offrir des fruits frais aux enfants, en collaboration avec le programme Je collationne qui offrait de généreuses collations. Depuis le début de l'année scolaire, nous sommes heureux de vous annoncer que l'École de l'Amitié de Saint-Gabriel a été choisie pour faire partie de la

grande famille du Club des petits déjeuners. Toutefois, la Municipalité et le Comité des loisirs continueront à ramasser de l'argent par l'entremise d'activités ou via la banque qui est au bureau municipal, afin d'offrir à nos jeunes sorties, gâteries, activités, matériel didactique, etc. Continuons d'être généreux!

LE CLUB DES 50 ANS +

Bonne fête à nos membres :

1er oct Gérard Gagnon Micheline Lavoie 3 oct 5 oct François Rioux 10 oct Rachel Dionne 15 oct Jean-Guy Gagnon 17 oct Aline Bouchard 23 oct Hélène Lapierre

<u>Voyage à la Cidredie St-Nicolas</u> du Club des 50 ans + de Saint-Gabriel

Date: Le samedi 18 octobre

Départ : 7 h 00 du Tim Hortons de RDL

7 h 45 de l'église de Saint-Gabriel

8 h 15 du Cap-Martin

Membres: 60\$ Non-membres: 70\$

Arrêts prévus : Cidrerie St-Nicolas

Dîner au restaurant Le Cube

Fromagerie Victoria

Centre d'achat à Lévis

Souper au restaurant L'éveil

Contactez Eugène / Cell.: 418-551-0718

** L'activité sera annulée si l'autobus n'est pas plein **



24 oct

24 oct

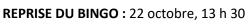




Rénald Chenard

Nicole Lévesque









LE COMITÉ DES LOISIRS





Continuons de travailler ensemble pour un milieu vivant et dynamique!

Gilles DesRosiers Président du Comité des loisirs et maire

Le Comité des loisirs, toujours aussi généreux!

Au cours des derniers mois, le Comité des loisirs a eu le plaisir de remettre les montants d'argent suivants :

- 2 000 \$ à la Municipalité pour l'entretien du terrain de jeux de l'école
- 2 475 \$ à la Fabrique
- * 1 000 \$ à l'école de l'Amitié pour l'achat de matériel didactique et pour des besoins particuliers

Ces gestes permettent de venir en aide à toute la communauté pour différents projets.



LA FABRIQUE VOUS INFORME...

Dimanche 5 oct. : Pas de célébration de la parole

Dimanche 12 oct., 9 h 30 : Messe

Dimanche 19 oct., 9 h 30 : Célébration de la parole

Dimanche 26 oct., 9 h 30 : Messe



Horaire du bureau : mardi, de 9 h à midi

Téléphone: 418-852-2880

Délégué paroissial : Gaétan Deschênes

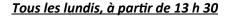
Urgence: Louise Boucher, 418-852-2033

Vous avez déposé des fleurs sur l'épitaphe d'une personne chère? Rentrez-les à l'intérieur pour l'hiver; elles se conserveront plus longtemps.

DIVERS



Prochaine rencontre des FermièresMardi 14 octobre





Inscription et information : Georgette, Nicole et Émilien Congé le 13 octobre pour la fête de l'Action de grâce

Bibliothèque ouverte les mercredis, de 18 h 30 à 20 h



Exposition : Artisanat (jusqu'au 15 oct)

Bon vieux temps (du 5 nov au 7 janv)

Noël (du 19 nov au 7 janv)

Tél.: 418-852-1563



MERCI À TOUS NOS GÉNÉREUX COMMANDITAIRES!















<u> Danie Doda</u>











(Crédit photo : page Facebook de l'équipe)



ATTENTION! On recule l'heure dans la nuit

du 1er au 2 novembre.





On voit souvent des marcheurs sur le bord de la route, le soir, sans dossard ni brassard phosphorescent. Un moment d'inattention du chauffeur peut être fatal. SOYEZ VISIBLE!

Nous offrons des brassards gratuitement au bureau municipal. Passez nous voir!



La Traversee Association Kamouraskoise en santé mentale

ATELIERS OFFERTS PAR LA TRAVERSÉE Nouvel horaire!

Les ateliers sont de retour au centre communautaire, à partir de 13 h 30, les <u>mardis</u> aux deux semaines.

7 octobre : Méditation et pleine conscience

21 octobre : Marche et discussion

es. Découvre l'av

JE PRENDS | JE LIS | JE PARTAGE

Fermeture de la boite aux livres le 1er novembre.

Merci à tous les donateurs qui ont permis qu'elle soit remplie tout l'été!



S CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH

Un monde de possibilités pour les jeunes de 12 à 18 ans.

Les cadets de l'air, c'est bien plus que des uniformes et des avions. C'est un lieu où tu peux apprendre, grandir, t'amuser, et devenir la meilleure version de toi-même. Rejoins-nous et transforme chaque semaine en aventure! Simulateurs de vol et initiation au pilotage d'avion, tours de planeur ou de Cessna, excursions en plein air, randonnées et survie en forêt.

Pour info:

Josée Grand'Maison 418-943-3512.





FONDATION

En octobre, on vous donne rendez-vous chez vous

418-856-4066

Gratuit pour tous et collation fournie!

9 octobre, 13h30, St-Onésime-d'Ixworth

• Salle les générations - 41 chemin du Village

Les signes de maltraitance par Christine Gagné

Coordonnatrice régionale en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées et les adultes en situation de vulnérabilité (CISSS du BSL)

14 octobre, 13h30, St-Pacôme

· Chalet de ski - 35 rue Caron

Le sommeil : bien comprendre pour mieux dormir par

Chantal St-Onge

Infirmière clinicienne (Fondation du sommeil)

15 octobre, 9h30, St-Joseph-de-Kamouraska

• Église - 29 rue Principale Est

Le sommeil : bien comprendre pour mieux dormir par

Chantal St-Onge

Infirmière clinicienne (Fondation du sommeil)

21 octobre, 9h30, St-Bruno-de-Kamouraska

• Salle municipale - 4 rue du Couvent

Mon équilibre, mon autonomie par Isabelle Dionne

Kinésiologue (Arc-en-ciel du Coeur)

24 octobre, 9h30, Kamouraska

• Salle communautaire - 67 avenue Morel

Soins palliatifs à domicile: lorsque tout reste à faire par

Émilie Lizotte & Pierre-Luc Déry

Cheffe de service du soutien à domicile Kamouraska & Infirmier, Assistant du supérieur immédiat (CISSS du BSL)

28 octobre, 9h30, St-Germain-de-Kamouraska

• Salle municipale - 146 rang des Côtes

Mon équilibre, mon autonomie par Isabelle Dionne

Kinésiologue (Arc-en-ciel du Coeur)

30 octobre, 9h30, Mont-Carmel

• Salle Émile-Lavoie - 22, rue de la Fabrique

Proche aidance par Sylvie Potvin & Mon équilibre, mon autonomie par Isabelle Dionne

Responsable (Comité des proches aidants du Kamouraska) & Kinésiologue (Arc-en-ciel du

30 octobre, 13h30, Ste-Hélène-de-Kamouraska

• Salle municipale - 531 route de l'Église

Testament & Mandat de protection par Josée Bélanger

Notaire (Josée Bélanger, Notaire)

Financé en partie par le gouvernement du Canada par le biais du programme Nouveaux Horizons pour les aînés Canada

En novembre. on vous donne rendez-vous chez vous



418-856-4066

Gratuit pour tous et collation fournie!

5 novembre, 13h30, Rivière-Ouelle

• Salle communautaire - 103 de l'Église

En forme et épanoui : bien vieillir, ça se prépare par Myriam

Thériault & Suzie Berthelot

Agente de prévention et promotion en saines habitudes de vie & APPR - Vieillissement en santé (CISSS du BSL)

12 novembre, 13h30, St-Pascal

• Centre socioculturel - 470, avenue Notre-Dame

Le rôle du pharmacien & médication par Raphaelle Paradis Pharmacienne (Familiprix Saint-Pascal)

13 novembre, 13h30, St-Alexandre-de-Kamouraska

• Salle les Bâtisseurs - 629, route 289

Les signes de maltraitance par Christine Gagné & Mon équilibre, mon autonomie par Isabelle Dionne

Coordonnatrice régionale en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées et les adultes en situation de vulnérabilité (CISSS du BSL) & Kinésiologue (Arc-en-ciel du Coeur)

14 novembre, 9h30, St-Gabriel-Lalemant

· Centre communautaire - 20, rue Principale

Centre de jour communautaire par André Lacombe

Intervenant communautaire (Centre d'action bénévole Cormoran)

17 novembre, 13h30, St-Denis-De La Bouteillerie

Grande salle du complexe municipal - 5, route 287

Démystifier l'Alzheimer par Nadine Ouellet

Conseillère aux familles (Société Alzheimer BSL)

18 novembre, 9h00, St-Philippe-de-Néri

Centre municipal - 12, côte de l'Église

Nutrition: Mangez bien, vivez mieux! par Rafaël Caron-

Diététiste & Nutritionniste (Consultation en nutrition Rafaël Caron-Marquis)

20 novembre, 13h30, Ste-Anne-de-la-Pocatière

• Salle Bernard Turmel (Centre Bombardier) - 600, 9e boulevard Desrochers

Testament & Mandat de protection par Josée Bélanger Notaire (Josée Bélanger, Notaire)

24 novembre, 9h30, La Pocatière

• Salle Bernard Turmel (Centre Bombardier) - 600, 9e boulevard Desrochers

Le rôle du pharmacien & médication par Bruno Bégin Pharmacien (Uniprix La Pocatière)

25 novembre, 13h30, Saint-André-de-Kamouraska

• Salle du conseil municipal - 122 A, rue Principale

Aînés avisés par Dave Ouellet & Mireille Dubé

Sergent, Coordonnateur des relations communautaires (Sureté du Québec) & Directrice (FADOQ région du BSL)

Dès les premiers signes de gel, préparez votre bac brun, ne vous laissez pas surprendre par l'hiver.

En effet, l'hiver les collectes de bac brun sont moins fréquentes et il arrive que les matières organiques restent collées au bac brun malgré la collecte. Voici guelques trucs que vous pouvez combiner pour éviter cet inconvénient :

- Déposez quelques épaisseurs de papier journal au fond du bac brun pour absorber l'humidité. Ou encore, utilisez une boîte en carton afin d'aider à ce que votre bac se vide bien à chaque collecte (une boîte de céréales ou de pizza vide par exemple).
- Doublez votre bac brun d'un grand sac en papier ou de sacs compostables (vous en trouverez dans la plupart des magasins à grande surface, certaines quincailleries, pharmacies et épiceries).
- Ne mettez pas de liquide dans le bac brun.
- Faites congeler vos matières organiques avant de les mettre dans le bac brun en sortant votre bac de comptoir ou votre sac compostable une nuit avant de mettre vos matières au bac brun.

(source: https://co-eco.org/bac-brun)







Pour toute information ou toute question sur la cueillette, la réparation ou le remplacement des bacs, contactez la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska au 581-673-7344.





ÉCOCENTRE LA POCATIÈRE

410, 14^e rue Bérubé (<u>voir itinéraire</u>)

MARDI AU SAMEDI 8 h à 16 h

IMPORTANT: Présentez-vous au plus tard 15 min. avant la fermeture.

ÉCOCENTRE SAINT-PASCAL

236, avenue du Parc (<u>voir itinéraire</u>)

MERCREDI AU SAMEDI 8 h à 16 h

IMPORTANT : Présentez-vous au plus tard 15 min. avant la fermeture.

Suivez-nous sur Facebook Municipalité Saint-Gabriel Lalemant Malgré un travail de correction important, il se peut que des coquilles se soient glissées dans les textes.

Veuillez nous en excuser.

Prochain journal : 30 octobre 2025 Date de tombée : 23 octobre 2025

Envoyez vos articles à <u>info@stgabrielkam.ca</u>, par Messenger ou par téléphone au 418-852-2801



SERVICE DE RÉCUPÉRATION ET SERVICE DE DESTRUCTION DE DOCUMENTS

Récupération de batteries et de lunettes (bureau

municipal)

Service gratuit de cueillette et de destruction de documents confidentiels (bac fermé à clé au bureau

Récupération de gallons de peinture (garage mun.)

Centre de prévention du suicide : 418-862-9658 SOS Violence : 1 800-363-9010 Centre de justice de proximité : 1 855-345-7770 La Bouffée d'air du KRTB : 418-862-8580

Centre-Femmes La Passerelle : 418-492-1449 Médiation citoyenne : 418-867-4083

. Trans-Apte: 418-308-0956, p. 1 Cormoran: 418-492-5851Kam-Aide: 418-856-5636

Les numéros d'urgence & numéros utiles Ministère des transports : 418-492-6325 André Desjardins (récupération de gros encombrants): 418-856-3723

municipal)